Entraînement Phonologique LA SYLLABE

Cadre théorique

Le traitement phonologique de la syllabe devient possible chez le jeune enfant vers l'âge de 4-5 ans, d'abord dans ses aspects les plus simples (segmentation et fusion) puis dans des tâches plus complexes de manipulations syllabiques (soustractions, inversions, acronymes, …).
De nombreuses études ont mis en évidence l'importance de la maîtrise de cette unité pour accéder à une unité plus petite et moins perceptible, le phonème.
L'émergence de la conscience phonémique repose sur deux conditions préalables :

- une bonne maîtrise de la syllabe
- un apprentissage du code écrit parallèlement au développement de la conscience phonémique

Un bon niveau de conscience phonologique (syllabique puis phonémique) est également indispensable pour une bonne maîtrise de la parole.

Contexte clinique

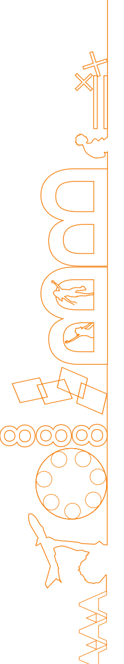
Les enfants présentant des troubles d'apprentissage du langage écrit associés à un déficit du traitement phonologique (dyslexie phonologique) montrent certes des difficultés dans le traitement phonémique mais également dans le traitement syllabique.
La prise en charge de ces enfants passe donc par un travail approfondi et progressif d'entraînement à la conscience syllabique afin que cette unité leur devienne plus facile à percevoir et à manipuler et que, sur cette nouvelle compétence, puisse se développer le traitement du phonème.
De même, l'entraînement à la conscience syllabique puis phonémique va être indispensable dans le cadre de la rééducation des enfants présentant des retards de parole dus à un déficit du traitement phonologique.

Rôle de l'Orthophoniste

Lors de la prise en charge d'un enfant présentant une dyslexie phonologique ou un retard de parole de type perceptif, l'orthophoniste aide celui-ci à identifier la syllabe par des activités de segmentation et de fusion syllabiques.
Ce travail d'identification doit être complété d'un entraînement régulier, quotidien, que l'enfant effectuera à la maison, entraînement qui a pour objectif l'automatisation du nouveau traitement découvert en séance.
L'automatisation ainsi obtenue va permettre à l'enfant de pouvoir utiliser ces deux nouvelles compétences (la segmentation et la fusion) dans de nouvelles tâches de conscience syllabique plus complexes (les manipulations syllabiques), dans des activités visant à améliorer sa parole et dans des tâches plus spécifiquement requises pour l'apprentissage du langage écrit comme la segmentation et la fusion phonémiques.
Il est essentiel que la nouvelle compétence ainsi obtenue soit automatisée pour être disponible au sein d'une nouvelle activité plus complexe et multitâche. Or, une telle automatisation ne peut s'obtenir par l'orthophoniste qui voit l'enfant une à deux fois par semaine.

Rôle des Parents

L'automatisation d'une compétence résulte notamment de la répétition de la tâche qui vise à développer cette compétence. C'est donc par un entraînement régulier, quotidien, que l'enfant qui présente un déficit du traitement phonologique va pouvoir peu à peu acquérir cette nouvelle compétence et ensuite l'utiliser dans les tâches où elle est indispensable.
Ce sont donc les parents qui vont pouvoir proposer à l'enfant cet entraînement quotidien.
L'orthophoniste pourra alors, d'une séance sur l'autre, mesurer les avancées effectuées par l'enfant et adapter la suite des activités qu'il va lui proposer dans le domaine du traitement phonologique et dans ses applications.
La rééducation avancera alors d'autant plus rapidement que les nouvelles compétences de l'enfant seront automatisées avant d'être exploitées dans d'autres activités.



Conception du matériel d'entraînement

- avant de démarrer l'entraînement phonologique syllabique, une répétition de mots et de non-mots est proposée à l'enfant. Les deux listes correspondent à tous les mots et non-mots utilisés par la suite dans les tâches de traitement syllabique. Il convient donc de s'assurer que l'enfant est capable de répéter correctement ces mots et ces non-mots avant de lui proposer de les utiliser dans un traitement phonologique.
- chaque activité de traitement syllabique est proposée sous la forme de 6 fiches (segmentation et fusion) ou 4 fiches (manipulations syllabiques) de difficultés croissantes.

SEGMENTATION SYLLABIQUE - MS		
Consigne : découpe chaque mot en syllabes		
Radis	ra-di	
Kangourou	kan-gou-rou	
Pâtisserie	pa-ti-se-ri	
Cachou	ka-chou	
Judoka	ju-do-ka	
Chapeau	cha-po	
Tabouret	ta-bou-rai	
Cérémonie	sé-ré-mo-ni	
Mélodie	mé-lo-di	
Moto	mo-to	
date :	temps : secondes	/10

- chaque fiche comporte 6 listes de 10 mots ou non-mots à traiter. Le travail présenté sur une fiche (recto + verso) représente l'entraînement qui doit être effectué à la maison au rythme d'une série de 10 mots par jour.

Les mots proposés à l'enfant se situent dans la 1ère colonne, les réponses attendues dans la 2nde. Chaque série permet à l'enfant d'obtenir un score sur 10 et un temps (en secondes) de réalisation de la liste de 10 mots dans son intégralité.

- une feuille de route permet de suivre l'évolution de l'enfant et de choisir les activités à suivre en fonction de ses progrès.

Activités	Fiches	Supports	Dates	Scores	Temps	Ac	Au
Segmentation Syllabique	1a	M S					
	1b	M S+C					
	1c	M C					
	1d	NM S					
	1e	NM S+C					
	1f	NM C					

Activités : tâches de traitement syllabique proposées à l'enfant.
Fiches : numéros des fiches correspondantes.
Supports : **M** : mots **NM** : non-mots **S** : simples **C** : complexes
Dates : dates auxquelles les fiches sont données à l'enfant.
Scores : chaque fiche comprend 6 listes de 10 mots ou non-mots à traiter.
Le score obtenu est donc la moyenne des scores obtenus dans la semaine pour chaque liste.
Temps : le temps obtenu est la moyenne des temps obtenus dans la semaine pour chaque liste.
Ac : cette case est coloriée lorsque la compétence est acquise par l'enfant.
Au : cette case est coloriée lorsque la compétence est automatisée par l'enfant.

Elsa DALL'AGNOL & Emmanuelle METRAL



www.orthopratic.fr